

Le Ruisseau

INFO-MUNICIPAL SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

Volume 22, Numéro 4 | Mai 2019



SERVICE D'ÉCOCENTRE

Tous les résidents de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ont accès à l'écocentre de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Les résidents peuvent se rendre au **garage municipal situé au 901, boul. Sir-Wilfrid-Laurier à Mont-Saint-Hilaire** moyennant les modalités ci-après décrites.

Preuve de résidence

Pour bénéficier de ce service, les citoyens doivent fournir une preuve de résidence (ex: permis de conduire ou compte de taxes). Veuillez noter que les commerces et industries ne sont pas admissibles.

Matériaux acceptés

Les débris de construction, de démolition, de rénovation peuvent être déposés dans un conteneur mis à votre disposition au garage municipal. **Sont aussi acceptés:** la terre, la pierre, les morceaux d'asphalte et de ciment, les appareils électroniques, les pneus sans jante et le métal (objets composés de 60 % et plus de métal).

Frais

Les frais sont de 31,50 \$ par mètre cube (prix minimal facturé) payable par chèque ou argent comptant seulement.

Ne sont pas acceptés

Les branches, les pièces d'automobile, les résidus domestiques dangereux* (RDD) et les appareils réfrigérants contenant des halocarbures.

Heures d'ouverture de l'écocentre à Mont-Saint-Hilaire

SEMAINE (toute l'année – fermé les jours fériés):

Lun. au ven. de 8 h 15 à midi et de 13 h à 16 h 30

FINS DE SEMAINE (du 2^e samedi d'avril au 1^{er} dimanche de novembre):

Sam. de 9 h à 16 h 30 et dim. de 9 h à 13 h

***À noter qu'une collecte de RDD aura lieu le samedi 27 mai 2019 de 13h à 17h au stationnement de l'hôtel de ville situé au 5000, rue des Loisirs à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Un feuillet jaune vous sera transmis dans le courant du mois de mai.**



VENTES DE GARAGE

Pour votre information, les ventes de garage sont autorisées à titre d'usage temporaire seulement pour les résidences. Un permis doit être émis par la Municipalité au coût de 5 \$. Les ventes de garage doivent respecter les dispositions suivantes :

- Il ne peut y avoir plus d'une vente de garage par bâtiment, par année de calendrier;
- La vente doit être faite par le (ou les) occupant(s) du bâtiment sur son terrain;
- La vente ne doit pas durer plus de 2 jours sauf dans le cas où le vendredi ou le lundi serait un congé férié, auquel cas, la vente peut durer 3 jours;
- Toute affiche, hors du terrain, est prohibée;**
- La vente de denrées alimentaires et de produits non usagés est prohibée;
- L'exposition des objets ne doit pas empiéter dans l'emprise de rue.

Dans ce numéro :

Ventes de garage;
Service d'écocentre;
Numéros de téléphone à retenir;
Visites de prévention à domicile;
Feux extérieurs interdits;
Nos entreprises d'ici – M Beaudoin électrique;
Bibliothèque;

Rappel – Concours photos;
Rappel – Inscriptions au camp de jour;
Avis publics à consulter;
Rappel – Visionnement des séances du conseil;
Offre d'emplois – Journaliers à la voirie – Poste étudiant;
Message du maire.

NUMÉROS À RETENIR

Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent
450 536-3333

URGENCE • FEU • POLICE
Inondation • Refoulement d'égout
9-1-1

Municipalité (bureaux)
450 467-7490

A.I.B.R. (aqueduc)
450 584-3731

Ligne INFO-COLLECTES
(recyclage, ordures, organiques, déchets
verts, encombrants et sapins de Noël)
450 464-INFO (4636) - géré par MRC
infocollectes@mrcvr.ca

Ministère des Transports
Plaintes rue Bernard-Pilon
514 873-5452

Régie intermunicipale
des services animaliers de
la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)
1 855 403-3600
info@animaux-savr.com

Hydro-Québec
Signaler une panne ou une urgence
1 800 790-2424



VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE Service de sécurité incendie

Dans le cadre du schéma de couverture de risques, la RISIVR (Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, au cours des prochaines semaines, procèdera à des visites de prévention à domicile sur le territoire de notre municipalité. Celles-ci débiteront en mai pour se terminer à la fin septembre.

En 2019, les visites prévues sont pour les propriétés situées sur les rues comprises dans les districts No. 1 et No. 2:

Beauchesne, Brissette, Carrier, du Domaine, de la Seigneurie, Therrien, Fleurie, des Jacinthes, des Jonquilles, des Muguetts, des Pivoines, des Vingt (126 à 288 et 121 à 127) et des Violettes.

Ces visites ont pour principal objectif de s'assurer de la sécurité de votre domicile (chauffage, panneau électrique, extincteur, avertisseur de fumée etc.).

Deux pompiers se présenteront chez vous en votre présence; veuillez vous assurer que les personnes qui se présentent chez vous soient bien identifiées comme étant de la RISIVR (exigez une identification et vérifiez si un véhicule du Service incendie est présent).

FEUX EXTÉRIEURS INTERDITS sauf...

Il n'est pas permis de brûler des feuilles, du gazon, des branches ou toute autre matière à ciel ouvert. Seuls sont permis les feux d'agrément (**bois de type bois de chauffage**) dans les foyers à feu ouvert en maçonnerie ou tout autre foyer vendu par les commerces, exclusivement pour les feux extérieurs. Il devra être doté d'un **chapeau pare-étincelles** pour empêcher les particules de combustible de s'échapper et être placé à une distance sécuritaire de tout bâtiment.



Pour des fins agricoles, tout exploitant agricole enregistré (E.A.E) qui désire allumer un feu pour détruire branches, arbres, tronc d'arbres, abattis ou mauvaises herbes de type phragmite, doit au préalable adresser une demande auprès de la Municipalité afin d'obtenir une autorisation du Service des incendies. Les frais sont de 50 \$ et payables à la Municipalité lors du dépôt de la demande. Pour toutes les autres fins, aucune autorisation de brûlage ne peut être accordée.

NOS ENTREPRISES D'ICI

M BEAUDOIN ÉLECTRIQUE: TOURNÉE VERS L'AVENIR

Un texte de : Audrey Corriveau

Fondée en 2002, l'entreprise M Beaudoin électrique a un avenir très prometteur. Relève assurée, développement de nouveaux créneaux et nouvelle image de marque, les propriétaires ont tout mis en œuvre pour assurer la pérennité de leur entreprise. Josée Simard, copropriétaire fondatrice, nous décrit les changements opérés chez M Beaudoin électrique.

En quoi se spécialise M Beaudoin électrique ?

J.S. : Nous offrons une vaste gamme de services en électricité que ce soit pour des travaux résidentiels, commerciaux ou industriels. Nos électriciens résidentiels peuvent aider lors d'un projet de rénovation ou de nouvelle construction. Nos équipes ont développé une expertise dans le domaine des bornes de recharge pour véhicules électriques et dans le branchement des piscines et des spas. Aussi, pour les installations électriques en hauteur, nous offrons le service de nacelle isolée depuis quelques années déjà. Sinon, nous recevons des appels de service pour faire l'installation d'éclairage au DEL, d'encastrés ou même des remplacements d'entrées électriques. Nous sommes très diversifiés!



Un service de nacelle est offert pour les travaux électriques en hauteur.

Pouvez-vous nous en dire plus au sujet du créneau des bornes de recharge?

J.S. : C'est Charles Moquin, l'un des propriétaires qui est avec l'entreprise depuis 2005, qui a vu le potentiel d'ajouter l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à notre offre de services. Nous sommes rapidement devenus des leaders dans le domaine de l'électrification des transports. Être distributeur et installateur des bornes de recharge que nous proposons nous permet d'offrir une vaste gamme de produits de très grande qualité fabriqués au Québec. Nous offrons également des solutions de recharge pour les voitures électriques en copropriété ou en entreprise. Nous avons multiplié nos présences dans différents salons d'expositions et le kiosque de M Beaudoin électrique est toujours bondé. Nous avons participé au Salon International de l'Auto de Montréal et au Salon du véhicule électrique de Saint-Hyacinthe. Nous serons aussi présents, début mai, au Salon du véhicule électrique de Montréal.

Qu'est-ce qui vous a poussé à fonder votre propre entreprise ?

J.S. : Mon conjoint, Martin Beaudoin, était compagnon-électricien depuis vingt ans tandis que j'étais consultante en informatique. Nous mijotions l'idée de nous lancer en affaires, mais c'est à la suite d'une restructuration à mon travail



Les quatre propriétaires de M Beaudoin électrique dans leur kiosque d'exposition.

que nous sommes passés à l'action. Notre entreprise est gérée à partir de notre domicile de Saint-Mathieu-de-Beloil. L'équipe compte maintenant 15 employés et une flotte de 11 véhicules. Notre logo et nos véhicules ont été renouvelés récemment. Nos employés portent fièrement les couleurs de l'entreprise et sont les meilleurs ambassadeurs de notre marque. Nous sommes une équipe aux liens tissés serrés, une vraie petite famille ! Depuis moins d'un an, notre fils Alexandre et notre employé Charles sont devenus copropriétaires de l'entreprise. Ils obtiendront chacun leur licence de maître-électricien cette année. L'entreprise est entre bonnes mains pour le futur.

Qu'est-ce que les citoyens devraient retenir à propos de vous ?

J.S. : Que nous pouvons répondre à tous leurs besoins en matière d'électricité que ce soit à la maison, en entreprise ou même en industrie ! Nous desservons 100 km à partir de Saint-Mathieu-de-Beloil afin de mieux répondre à la demande. Pour un travail de qualité, selon les règles de l'art, et pour des conseils judicieux, les habitants de Saint-Mathieu-de-Beloil peuvent se tourner vers une entreprise familiale et locale comme la nôtre.



Bibliothèque
Ryane Provost
Saint-Mathieu de Beloeil

HEURES D'OUVERTURE



Horaire régulier :

Lundi : 18 h à 20 h
Mardi : 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 18 h à 20 h
Jeudi : 9 h à 12 h
Samedi : 10 h à 12 h 30

Rédaction :

Virginie Forgues, responsable

Pour joindre la bibliothèque,
composez le 450 467-7490, poste 277.

Micro-conférence gratuite LA MATERNELLE, ÇA SERT À QUOI ?

Mardi 21 mai de 19h30 à 20h
Hôtel de ville • 5000, rue des Loisirs

La bibliothèque Ryane-Provost en collaboration avec la Table de concertation de la petite enfance de la Vallée des Patriotes convie les parents d'enfants d'âge préscolaire ou qui feront leur rentrée en maternelle à l'automne à la micro-conférence *La maternelle, ça sert à quoi ?*

Offerte dans le cadre du programme la Ribambelle de la petite enfance, la conférence, animée par deux directrices d'école et une enseignante au préscolaire, vous permettra d'en apprendre davantage sur le programme scolaire afin de mieux accompagner votre enfant durant cette période de transition ainsi que comment optimiser la communication parents-école.

Inscription obligatoire :

- Formulaire disponible sur le site Web de la Municipalité
- Par téléphone : 450 467-7490, poste 0
- Par courriel : reception@stmathieudebeloeil.ca

Empruntez la culture CARTE MUSÉE MONTÉRÉGIE

Votre bibliothèque municipale et le Réseau BIBLIO Montérégie offrent aux abonnés, grâce à la « Carte musée Montérégie : empruntez la culture », la possibilité de visiter en famille 6 musées de la Montérégie, et ce, **gratuitement** (entrées pour deux adultes et deux enfants).

- Musée du Haut-Richelieu
- Musée Biophare
- Musée Maison LePailleur
- Musée Maison nationale des patriotes
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- MUSO - Musée de société des Deux-Rives

Comment faire? Aussi simple que d'emprunter un livre.

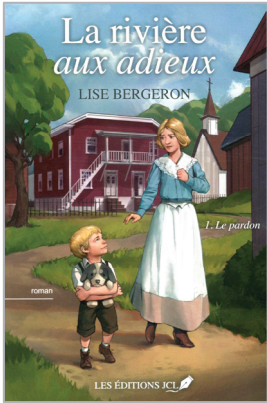
Pour réserver, rendez-vous en ligne si vous détenez déjà votre NIP ou faites-en la demande au comptoir de prêt lors de votre prochain visite. Cette carte est valide pour une durée de 14 jours lors de l'emprunt.





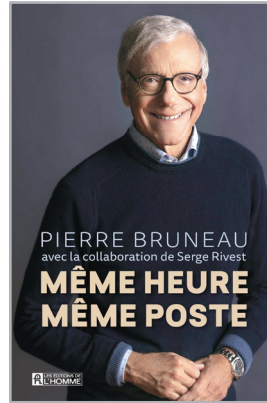
NOUVEAUTÉS

Adulte



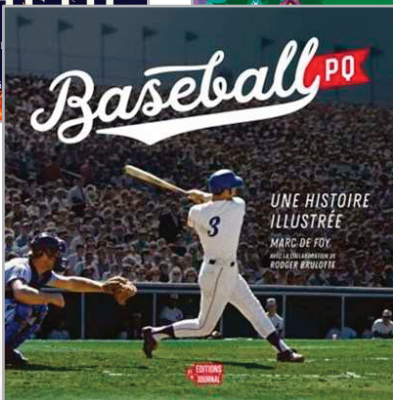
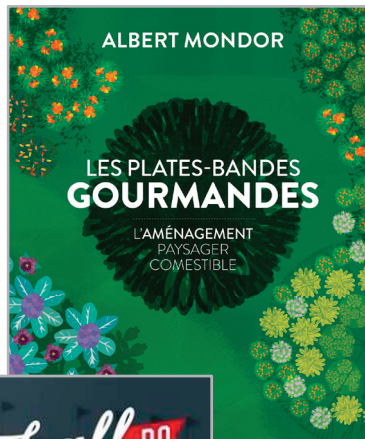
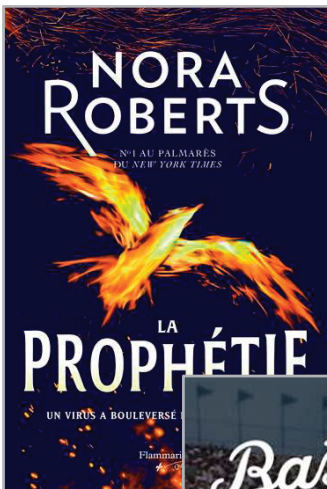
La rivière aux adieux
Par Lise Bergeron

Les époux Aubert et Lucille Bastien mènent une existence simple et bien rangée avec leurs trois enfants. Alors que l'avenir semble leur sourire, un événement tragique frappe soudain la région, mettant une fin abrupte à cette douce quiétude. Sans avertissement, un terrible glissement de terrain se produit. Du coup, la maison familiale est anéantie, emportant avec elle Lucille et un de ses garçons.



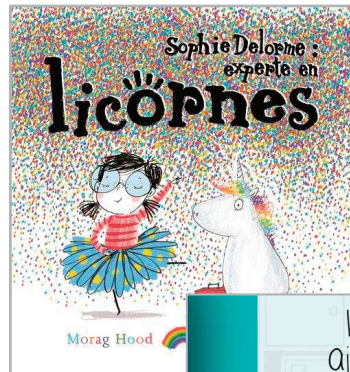
Même heure, même poste
Par Pierre Bruneau et Serge Rivest

Depuis plus de quarante ans, Pierre Bruneau est le lien privilégié entre les téléspectateurs québécois et les grands événements, de la chute du mur de Berlin aux attaques du 11 septembre 2001, en passant par la tuerie de Polytechnique, la crise amérindienne de 1990 et les deux référendums sur la souveraineté. Dans ce récit autobiographique, il retrace les grands moments de sa vie.



NOUVEAUTÉS

Jeunesse



Ma biblio,
ma ressource
culturelle!

NOS SPÉCIALISTES

www.studioesthetique.lorraineallard.com

*Studio
d'Esthétique
Lorraine Allard*

3579, LORRAINE
ST-MATHIEU-DE-BELOEIL
(COIN BERNARD-PILON & CHEMIN DES VINGT)

450 467-5525

SOINS VISAGE & CORPS • ÉLECTROLYSE • MAQUILLAGE
ÉPILATION À LA CIRE (CIRE TIÈDE ET CHAUDE) • LASER I.P.L.
EXTENSIONS DE CILS • MISENCIL • PÉDICURE & MANUCURE

Bienvenue chez moi
Sur Rendez-vous
514.758.8313

- ◆ Styliste et Coloriste pour toute la famille
- ◆ Rallonges

Loreen
Coiffeuse

Paysage
Coup d'Œil inc.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE

450-446-2375
www.paysagecoupdoeil.com
St-Mathieu-De-Beloil

Paysagiste CERTIFIÉ
APRO

ESPACES DISPONIBLES

Publication de cartes d'affaires

Renseignements : 450 467-7490

RAPPEL - CONCOURS PHOTOS

Vos plus belles photos au calendrier municipal !

Soumettez-nous vos meilleurs clichés saisonniers illustrant une municipalité où il fait bon vivre et courez la chance de voir votre photo publiée au calendrier municipal 2020. Aucun thème imposé, libre place à la créativité !

Pour participer, faites-nous parvenir vos photos par courriel à : greffe@stmathieudebeloeil.ca, en mentionnant **votre nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le lieu représenté sur la photo et son titre.**

Spécifications techniques :

- Taille de 10 po x 8 po (orientation paysage) ;
- Résolution de 300 dpi (minimum 3000 x 2400 px et 2 Mo) ;
- Photo couleur de format JPG.

Chaque participant atteste être l'auteur des photos soumises et autorise la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil à les publier et les exposer en tout temps. Si des personnes identifiables figurent sur vos photos, elles doivent accepter que la photo soit publiée.



Date limite : 31 août 2019

Pour en savoir plus, visitez notre site Web !

RAPPEL – INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR

Les inscriptions au camp de jour sont présentement en cours, vous pouvez procéder par la poste, en prenant soin de joindre votre chèque lors de l'envoi, ou aux bureaux de la Municipalité situés au 5000, rue des Loisirs selon l'horaire suivant:

Résidents : du 15 avril au 31 mai 2019

Non-résidents : du 22 mai au 31 mai 2019

Heures d'ouverture pour les inscriptions:

Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 20h

Vendredi de 8h à 12h30

Formulaires disponibles sur Internet

Vous pouvez télécharger, imprimer et compléter les formulaires d'inscription à la maison.

Note: Un supplément de 10 % sera facturé si vous inscrivez votre enfant après la période prévue d'inscription.

OFFRE D'EMPLOIS

AVIS PUBLICS À CONSULTER...**Tous les avis publics sont sur Internet!**

Depuis que le site Internet de la Municipalité a vu le jour en 2009, tous les avis publics sont publiés électroniquement en plus des 2 endroits physiques que prévoit le Code municipal pour une Municipalité de moins de 5000 habitants. Les tableaux d'affichage extérieur sont situés au kiosque postal de la rue des Muguets et sur le mur extérieur de l'entrée de l'hôtel de ville situé au 5000, rue des Loisirs.

Plusieurs avis publics sont publiés à chaque mois et ceux-ci contiennent des informations précieuses concernant, entre autres, la réglementation, l'évaluation foncière, les élections municipales, etc.... Nous vous invitons à les consulter à www.saint-mathieu-de-beloeil.com, menu « **À CONSULTER** » où se trouve l'onglet « **Avis publics** ».

Ordres du jour du Conseil municipal et procès-verbaux

Les ordres du jour des séances du Conseil municipal sont publiés les vendredis précédant les réunions qui se tiennent habituellement les premiers lundis de chaque mois (sauf exception) sous l'onglet « **CONSEIL MUNICIPAL** ». Vous avez aussi accès aux procès-verbaux de toutes les séances du conseil.

Dates des prochaines séances régulières du Conseil qui se tiennent à 20h:

3 juin	9 septembre	4 novembre
8 juillet	7 octobre	2 décembre
5 août		

RAPPEL – VISIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL

Du confort de votre foyer, rendez-vous dès 20h les soirs de séances sur notre chaîne You Tube pour assister à la diffusion en direct des séances du conseil municipal. Le visionnement est accessible sur notre site Internet via l'onglet « **CONSEIL MUNICIPAL • AGENDA DES SÉANCES** » et les vidéos sont également disponibles en rediffusion.

**POSTES ÉTUDIANTS SAISONNIERS (ÉTÉ)****Journaliers à la voirie – Entretien des parcs et espaces verts**

La Municipalité est à la recherche de candidats intéressés et disponibles pour remplir les fonctions de journalier à la voirie (espaces verts et aménagements paysagers) statut étudiant pour l'été.

Description de l'emploi :

Les fonctions principales sont l'entretien des espaces verts et des aménagements paysagers et, en fonction des besoins, l'aide dans les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, des installations sanitaires et pluviales, des immeubles municipaux et des parcs et équipements de terrain de jeux.

Exigences :

- Posséder un permis de conduire valide – classe 5;
- Posséder un diplôme d'études secondaires;
- Port de bottes de sécurité obligatoires dès la première journée de travail;
- Expérience dans un emploi similaire en milieu municipal et aptitudes en horticulture (un atout).

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une photocopie des qualifications requises et pertinentes (diplôme et permis de conduire) à l'attention de monsieur Sylvain Lauzier, directeur des opérations, travaux publics à l'adresse courriel suivante: travauxpublics@stmathieudebeloeil.ca ou par la poste.



MESSAGE DU MAIRE

BON VOISINAGE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET TRANSPORT COLLECTIF



Chères citoyennes, chers citoyens,

Le retour du mois de mai apporte avec lui la promesse de journées chaudes et ensoleillées, qui souhaitons-le, nous permettra d'oublier l'hiver qui a semblé durer une éternité. Pour plusieurs d'entre nous, sortir à l'extérieur signifie le début des travaux d'entretien et d'embellissement de nos terrains. Je profite de l'occasion pour faire un petit rappel de civisme afin que soit respecté la quiétude de notre voisinage quant au bruit de tondeuses, aux feux d'agrément, à la musique en plein air, etc. Les loisirs et obligations des uns ne doivent pas être dérangeants pour les autres.

Sécurité routière - En cette belle saison, les déplacements sur les routes seront plus fréquents et diversifiés (motos, vélos, piétons, etc.). Il faut se rappeler que la route, ça se partage! Portons une attention particulière aux enfants qui joueront dans les rues ou à proximité et prenons garde à la vitesse excessive qui peut malheureusement mener à de tragiques accidents. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Régie de police afin d'assurer la sécurité qui se traduira par une surveillance policière accrue.

Transport collectif - Je désire vous informer que le projet pilote pour le transport des étudiants de niveaux collégial et universitaire, auquel nous avons participé avec la Commission scolaire des Patriotes, a porté fruits. En effet, les étudiants de niveau postsecondaire pourront continuer, à faibles coûts, à monter à bord des autobus scolaires du secondaire pour se rendre à Beloil et ainsi avoir accès au transport en commun. Pour plus d'information et s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.infosvp.ca/transport ou si vous le désirez, vous pouvez contacter Mme Mélodie Georget au 450 281-1301.



Nous déplorons, et probablement vous aussi, le fait que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil ne soit pas desservie par le transport en commun. C'est un dossier qui nous préoccupe et je tiens à vous informer que nous avons rencontré, en mars dernier, des représentants de l'organisme EXO qui est le deuxième plus important opérateur de transport collectif dans la région métropolitaine. Nous leur avons fait part, entre autres, que nous payons des sommes considérables sans avoir le service auquel nous estimons avoir droit.

Les représentants d'EXO, avec les informations concernant l'offre de services et les données démographiques que nous leur avons fournies, travailleront à l'amélioration du service de transport en commun. Ils se sont engagés à analyser les propositions de desserte pour notre Municipalité telles que le prolongement du service de taxi-bus et l'ajout d'arrêts sur la ligne 30. La partie n'est pas encore gagnée mais, ce dossier qui est parmi une de nos priorités, semble être en bonne voie d'amélioration.

Normand Teasdale, maire

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloil (Québec) J3G 2C9
Tél.: 450 467-7490 | Fax: 450 467-2999 • Courriel: reception@stmathieudebeloel.ca
Site web : www.saint-mathieu-de-beloil.com